

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 02815

Numéro SIREN : 562 033 068

Nom ou dénomination : JANSSEN-CILAG

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2021 sous le numéro de dépôt 69060

JANSSEN CILAG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'associé unique
JANSSEN CILAG
1, rue Camille Desmoulins
TSA 60009
92787 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JANSSEN CILAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 juin 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives : aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 15 juin 2021

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

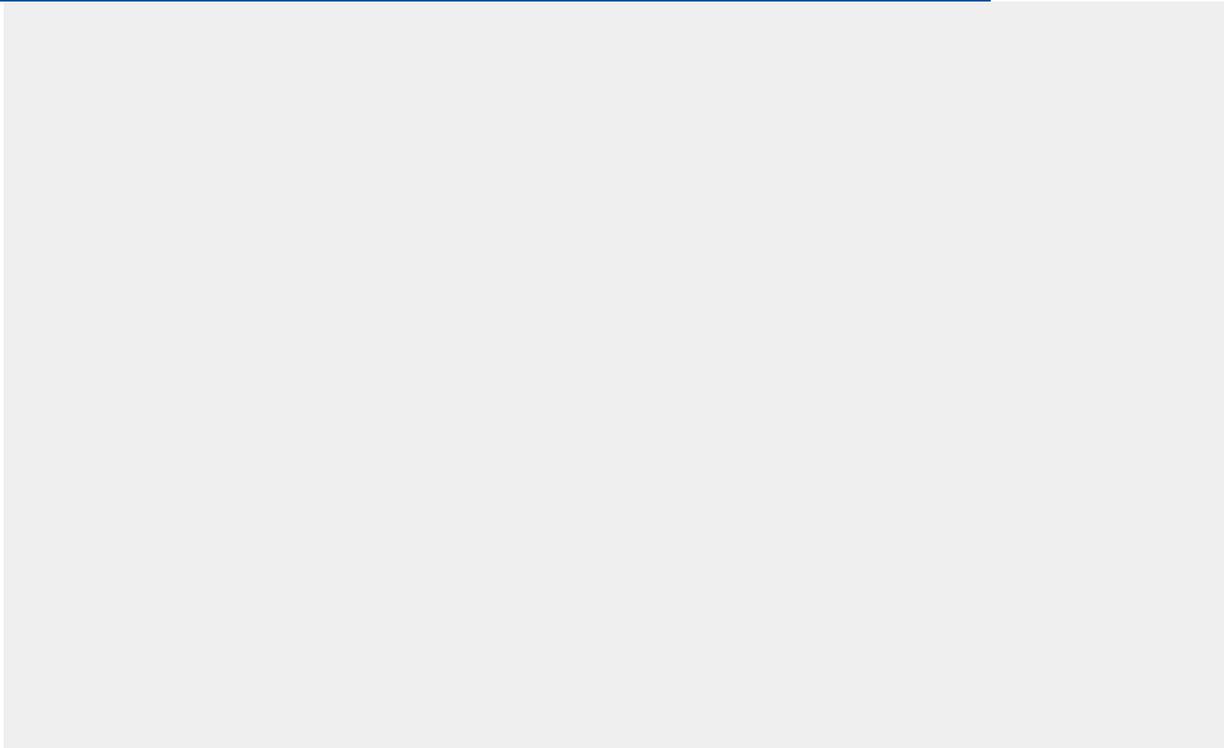
Philippe T Nguyen



JANSSEN CILAG

**1 Rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX**

Comptes au 31/12/2020



- SOMMAIRE -

Faits marquants	2
Règles et méthodes comptables	4
Etats de Gestion	
Bilan - Actif	8
Bilan - Passif	9
Compte de résultat 1ère partie	10
Compte de résultat 2ème partie	11
Notes sur le bilan	
Notes sur le bilan	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Créances et dettes	15
Capitaux propres	16
Variation des capitaux propres	17
Provisions et dépréciations	18
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	20
Produits à recevoir	21
Notes sur le résultat	
Notes sur le compte de résultat	22
Ventilation du chiffre d'affaires	23
Résultat Financier	24
Résultat Exceptionnel	25
Transfert de charges	26
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	27
Situation fiscale différée et latente	28
Autres informations	
Effectif moyen	29
Autres informations	30

Activité générale de la société

Janssen commercialise des produits pharmaceutiques, conduit des activités de R&D et manufacture des produits de soins.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il a été décidé de réaliser la fusion par absorption de la société absorbée, la société ACTELION PHARMACEUTICALS France, par la société absorbante, la société JANSSEN-CILAG ; fusion rétroactive au 1er janvier 2020.

La fusion a été faite sur la base des comptes audités au 31 décembre 2019 et en apportant la totalité du passif et de l'actif de la société absorbée à la société absorbante

Le passif se décompose comme suit pour un total de 23 686 999,35 euros :

- Les provisions pour risques : 8 056 085,00 euros
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés : 4 933 438,66 euros
- Les dettes fiscales et sociales : 4 294 510,20 euros
- Les autres dettes : 6 402 965,49 euros

Le montant de l'actif transmis par la société absorbée à la société absorbante s'élève à 36 614 456,77 euros soit un actif net de 12 927 457,42 euros.

Un mail de fusion correspondant à la différence entre la valeur nette des biens apportés par la société absorbée (soit 12 927 457,42 euros) et la valeur nette comptable des 122.000 actions de la société absorbée que détient la société absorbante (soit 37 983 777,71 euros) a été comptabilisé pour un montant de 25 056 320,29 euros.

La crise sanitaire a eu un impact limité sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2020.

Mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi pour l'arrêt des activités R&D Pharma de Janssen sur le Campus de Val-de-Reuil lié au regroupement des activités R&D dans un hub européen à Beerse en Belgique. Ce projet n'a pas concerné les autres activités sur le campus de Val-de-Reuil ni d'autres activités en France.

Les plans liés aux réorganisations des fonctions supports et activités terrain sont toujours en cours et couvertes en provisions exceptionnelles en intégrant le plan Actelion lors de la fusion.

Le remboursement de Spravato (octobre 2020) chez les patients adultes de moins de 65 ans pour le traitement des épisodes dépressifs caractérisés résistants.

Le remboursement de Erleada (décembre 2020) dans l'indication traitement des hommes adultes atteints d'un cancer de la prostate métastatique hormonosensible (mHSPC).

Le remboursement de Imbruvica (décembre 2020) dans l'indication de la 1ère ligne de la LLC, uniquement chez les patients éligibles à un traitement à base de fludarabine à pleine dose et ne présentant pas de délétion del17p ni de mutation TP53.

Le marché pharmaceutique global en 2020 est estimé à 33 167M€. Il enregistre une croissance à + 2,1% par rapport à 2019.

Le marché ville augmente de +0,6% par rapport à 2019. Il s'élève à 21 152M€. Le marché hospitalier évolue positivement par rapport à 2019, + 4,9 %. Il est estimé à 12 015M€.

Janssen maintient sa 4ème position pour clôturer l'année 2020.

Evènements postérieurs à la clôture

Le début d'année 2021 a été marqué par :

- Le maintien en France des précautions contre la COVID-19 affectant le marché pharmaceutique, avec des mesures plus strictes annoncées le 31 mars.
- Le remboursement de Stelara (février 2021) dans le traitement de la rectocolite hémorragique (RCH) active modérée à sévère de l'adulte, en 3ème ligne de traitement.
- Le remboursement de Darzalex (mars 2021) dans le traitement des patients adultes atteints d'un myélome multiple nouvellement diagnostiqué et éligibles à une autogreffe de cellules souches, ainsi que l'accès d'une nouvelle formulation : de DARZALEX 1800 mg, solution injectable par voie sous cutanée (daratumumab) qui est identique à celle de DARZALEX 20 mg/ml, solution à diluer pour perfusion.

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 10 décembre 2018 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Ce règlement s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et modifie notamment pour les comptes annuels, le point relatif aux jetons émis et détenus.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le mali technique ne sera désormais plus comptabilisé en totalité dans le fonds commercial mais en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214- 15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes:

- les frais d'établissement,
- les frais de recherche et de développement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences, le fonds commercial,
- autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité);
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges. Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges. Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes. Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'entreprise n'a jamais pratiqué de réévaluation légale (loi du 29 décembre et du 30 décembre 1977), ni de réévaluation libre de ses immobilisations corporelles.

Les frais d'entretien et de réparations sont comptabilisés en charge de l'exercice, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation du bien.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation prévue du bien. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Constructions et aménagement des constructions 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels 7 à 15 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 3 à 10 ans

Titres de participation

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport. Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges. La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Autres Immobilisations Financières

Les prêts, créances et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments, le cas échéant, sont dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur recouvrable à la date de clôture de l'exercice.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier-entré, premier-sorti, au coût d'acquisition ou de production, ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les marchandises dont les stocks excèdent 1 an de vente prévisionnelle, ainsi que les produits dont la péremption intervient à moins d'un an d'échéance, sont dépréciées à 100%, sauf cas particuliers.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant. La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Les principaux types de provisions sont les suivants :

- provision pour départ de salariés et restructuration
- provision pour litiges
- provision ATU
- provision pour engagements de retraite
- provision pour stock-options
- provision pour médaille

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et de prestations définies

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont évalués par un actuair sur la base des indemnités de retraite prévues par la convention collective en tenant compte de l'espérance de vie, de la probabilité de présence du personnel jusqu'à la date de son départ en retraite, et d'un taux d'actualisation. Cette provision est calculée suivant la norme FAS 87.

Les hypothèses retenues au 1er janvier 2020 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,50%
- taux de rentabilité : N/A
- taux d'augmentation des salaires : 2.5%
- taux d'inflation : 2.0%
- taux de mortalité : tables françaises TH15-17 / TF15-17
- turnover : 6% par an jusqu'à 34 ans / 3% par an de 35 à 44 ans / 1% par an de 45 à 49 ans / 0% après 50 ans
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- départs sont considérés comme étant à l'initiative du salarié, d'où prise en compte de charges sociales sur la totalité de l'indemnité (de 47%).

La provision au 31 décembre 2020 est de : 61 475 830 €.

Le montant des écarts actuariels non encore amortis est de 5 358 816 €.

Provision pour stock-options

En 2007, le groupe Johnson et Johnson a mis en place un contrat de refacturation des coûts des stocks-options dont bénéficient les employés des filiales françaises. La facturation du coût des plans d'option d'achat d'actions est déterminée sur la base de la différence entre le cours de bourse le jour de l'exercice de l'option d'achat et le prix d'exercice de cette option. Par application de la procédure interne J&J "Global stock-option reimbursement plan", seules les options attribuées à partir du 1er janvier 2000 ont été prises en compte.

La charge constatée dans nos comptes au titre des facturations relatives aux options exercées sur l'exercice 2020 s'élève à 102 855 €.

Au-delà, conformément aux normes françaises et du fait de la mise en place de ce mécanisme de refacturation, nous avons enregistré une provision pour risques de 7 858 347 €, au titre des options non encore exercées.

Cette provision correspond à la différence entre le prix d'exercice des options non encore exercées et le cours de l'action au 31 décembre 2020, proratisée sur la base de la période de service nécessaire à l'employé pour acquérir l'ensemble des droits attachés à ces options.

Provision médailles du travail

Selon les recommandations du Conseil National de la Comptabilité n° 2003 - R.01 du 1er avril 2003, portant sur les règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages assimilés, une provision pour médaille du travail a été constatée pour un montant de 8 140 827 €. Cette provision est réactualisée tous les ans selon une méthode d'actualisation par un prestataire externe.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

CREDITS D'IMPOTS

CIR

La société bénéficie d'un crédit d'impôt pour la recherche, en vertu de la loi 83-1376. Son application a permis de dégager sur l'exercice un crédit de 6 858 176 €. Ce produit est imputé en déduction de la charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice.

REGIME D'INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société APSIS SAS, 1, rue Camille Desmoulins, 92130 Issy Les Moulineaux.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale conclue, chaque société supporte la charge d'impôt calculée sur ses propres résultats comme en l'absence d'intégration fiscale.

CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant.

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial	25 056 320	3 201 000	21 855 320	
Autres immobilisations incorporelles	11 018 600	8 706 111	2 312 489	2 749 407
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 031 665	2 176 527	1 855 138	1 912 720
Constructions	85 902 431	60 371 439	25 530 991	24 016 245
Installations techniques, matériel, outillage	141 063 648	109 186 201	31 877 448	22 602 770
Autres immobilisations corporelles	19 323 119	13 479 911	5 843 208	18 909 881
Immobilisations en cours	12 925 697		12 925 697	11 536 055
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	10 012 332	9 236 000	776 332	45 699 110
Autres immobilisations financières	517 557		517 557	613 641
ACTIF IMMOBILISE	309 851 371	206 357 189	103 494 181	128 039 830
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 845 263	121 310	3 723 952	435 341
Produits intermédiaires et finis	667 140	39 676	627 464	768 919
Avances et acomptes versés sur commandes	1 809 151		1 809 151	3 752 691
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	192 896 101	1 903 162	190 992 939	173 388 696
Autres créances	526 318 538		526 318 538	534 715 712
DIVERS				
Disponibilités	23 199 879		23 199 879	16 264 481
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	861 876		861 876	482 042
ACTIF CIRCULANT	749 597 948	2 064 148	747 533 800	729 807 881
TOTAL GENERAL	1 059 449 318	208 421 337	851 027 981	857 847 711

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 2 956 660)	2 956 660	2 956 660
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	297 810	297 810
Réserves statutaires ou contractuelles	86 766	86 766
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes 817 716)	833 486	833 486
Report à nouveau	883 109	4 178
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	35 205 945	55 931 830
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 311 964	10 140 262
CAPITAUX PROPRES	50 575 739	70 250 992
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	56 742 901	291 594 714
Provisions pour charges	77 475 003	69 950 575
PROVISIONS	134 217 904	361 545 290
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 275	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 638 873	98 095 645
Dettes fiscales et sociales	490 288 878	319 140 749
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 483 372	2 007 220
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 806 233	6 806 233
DETTES	666 227 631	426 049 847
Ecarts de conversion passif	6 706	1 583
TOTAL GENERAL	851 027 981	857 847 711

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	904 059 429	66 912 232	970 971 661	977 303 054
Production vendue de biens		63 064 324	63 064 324	68 320 260
Production vendue de services	6 218	133 977 596	133 983 814	129 606 535
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	904 065 646	263 954 153	1 168 019 799	1 175 229 849
Production stockée				68 984
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 425 413	59 423 701
Autres produits			1 596 389	1 184 245
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 198 041 600	1 235 906 780
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			762 915 409	745 313 805
Variation de stock (marchandises)			-3 720 766	61 805
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 234 872	15 428 914
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			102 672 908	107 956 090
Impôts, taxes et versements assimilés			62 149 244	50 071 277
Salaires et traitements			127 206 268	113 192 929
Charges sociales			46 921 851	46 957 071
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 372 152	12 364 794
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				37 427
Dotations aux provisions			15 964 973	59 789 155
Autres charges			704 028	1 333 094
CHARGES D'EXPLOITATION			1 135 420 938	1 152 506 360
RESULTAT D'EXPLOITATION			62 620 662	83 400 420
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			6 474 600	28 027 459
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			242	252
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			279 224	41 254
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 754 066	28 068 965
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 939 000	2 297 000
Intérêts et charges assimilées			4 112 278	3 896 202
Différences négatives de change			234 683	87 958
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 285 961	6 281 160
RESULTAT FINANCIER			-4 531 894	21 787 804
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			58 088 768	105 188 224

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 570 984	141 330
Produits exceptionnels sur opérations en capital	90 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 679 827	4 356 432
PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 340 811	4 497 762
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 160 133	7 654 672
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 327 776	103 411
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	3 568 096	12 214 005
CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 056 005	19 972 088
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 284 806	-15 474 326
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	8 294 144	7 648 371
Impôts sur les bénéfices	16 873 485	26 133 697
TOTAL DES PRODUITS	1 234 136 478	1 268 473 506
TOTAL DES CHARGES	1 198 930 533	1 212 541 676
BENEFICE OU PERTE	35 205 945	55 931 830

Notes sur le bilan

À la suite du Covid-19, Janssen n'a pas fait usage des mécanismes de reports de dettes fiscales, sociales ou commerciales.

L'état des échéances des créances ne comprend pas les avances et acomptes versés sur les commandes en cours.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour tenir comptes des risques de non-recouvrement.

La société fait partie, au sein du groupe J&J, d'une structure de cash-pooling dont le pivot est la société Janssen Cilag General services CVBA. Les montants figurants au poste compte courant groupe comprennent de ce fait, une créance vis-à-vis de la société tête du cash-pool de 466 380 807 €.

Les créances groupe, anciennement classées en débiteurs divers, ont été reclassées en créances clients. Le montant à fin 2020 est de 44.9 M€.

L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Les dettes diverses comprennent :

- Les escomptes à accorder pour 87 547 €
- Les notes de crédits à établir pour 2 361 417 €

Le capital social de 2 956 660 €, entièrement libéré, est détenu à 100% par APSIS.

Capitaux propres : distribution de dividendes pour 55 000 000 €.

Les "Autres provisions pour risques et charges" sont essentiellement composées d'une provision pour risques sur les produits ATU et post-ATU de 3.9 M€, des provisions PSE et PDV pour 7.5 M€, d'une provision pour risques GCO R&D pour 27.6 M€, de provisions pour litige de 11.8 M€.

Dotations autres provisions pour risques et charges : 15.5 M€ concernent principalement les provisions ATU pour 3.9 M€, une provision PSE pour 2.7 M€ et une provision IFC pour 6 M€.

Reprises autres provisions pour risques et charges : 250.7 M€ concernent les paiements ATU pour 229.6 M€, et les reprises sur le PSE ESP pour 5.7 M€.

Les produits à recevoir concernent trois factures à établir pour deux plans rechargés et un ajustement des ICP 2020.

Pour les produits constatés d'avance nous appliquons le principe de précaution pour la TVA remboursée en 2018 sur les remises car ce sujet est toujours dans les discussions du contrôle fiscal en cours : le produit sera constaté après issue favorable. Il en est de même pour un litige en cours.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 587 750		25 889 157
Terrains	3 929 558		102 107
Dont composants			
Constructions sur sol propre	42 238 352		4 217 771
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	37 967 380		3 298 684
Install. techniques, matériel et outillage ind.	98 196 562		45 541 926
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 327 998		-37 851 856
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	11 536 055		1 389 642
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	253 195 905		16 698 274
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	47 996 110		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	613 641		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	48 609 751		
TOTAL GENERAL	312 393 406		42 587 431

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		401 986	36 074 920	
Terrains			4 031 665	
Constructions sur sol propre		781 189	45 674 933	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		1 038 565	40 227 498	
Installations techn., matériel et outillages ind.		2 674 840	141 063 648	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 153 024	19 323 119	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			12 925 697	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 647 619	263 246 561	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		37 983 778	10 012 332	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		96 084	517 557	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		38 079 862	10 529 890	
TOTAL GENERAL		45 129 466	309 851 371	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 290 053	806 544	390 486	8 706 111
Terrains	2 116 060	60 468		2 176 527
Constructions sur sol propre	19 302 393	1 203 989	753 114	19 753 269
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	39 884 299	1 668 651	934 780	40 618 171
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 805 242	7 114 084	1 733 125	109 186 201
Installations générales, agenc. et aménag. divers	5 324 768	924 420	230 214	6 018 974
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 547 052	1 593 995	1 680 111	7 460 936
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	174 218 234	12 565 609	5 331 344	185 214 079
TOTAL GENERAL	182 056 576	13 372 152	5 721 830	193 920 189

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.			171 702				171 702
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.			171 702				171 702
Acquis. titre							
TOTAL			171 702				171 702

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	517 557	517 557	
Clients douteux ou litigieux	505 290	505 290	
Autres créances clients	192 390 811	192 390 811	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	68 368	68 368	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	14 141 311	14 141 311	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	11 099 413	11 099 413	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	479 308 265	479 308 265	
Débiteurs divers	21 701 181	21 701 181	
Charges constatées d'avance	861 876	861 876	
TOTAL GENERAL	720 594 072	720 594 072	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	153 638 873	153 638 873		
Personnel et comptes rattachés	29 004 221	29 004 221		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 314 549	14 314 549		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 724 049	2 724 049		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	444 246 059	444 246 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	15 483 372	15 483 372		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 806 233	6 806 233		
TOTAL GENERAL	666 217 356	666 217 356		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	105 595			28
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		70 198 092	
Distributions sur résultats antérieurs		55 000 000	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		15 198 092	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			171 702
Autres variations			
Résultat de l'exercice			35 205 945
	SOLDE		35 377 647
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			50 575 739

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 140 262	171 702		10 311 964
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	10 140 262	171 702		10 311 964
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	71 579 554	7 276 300	1 380 851	77 475 003
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	297 892 120	8 230 499	249 379 718	56 742 901
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	369 471 675	15 506 799	250 760 569	134 217 904
Dépréciations immobilisations incorporelles		3 201 000		3 201 000
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	2 297 000	6 939 000		9 236 000
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	241 618		80 632	160 986
Dépréciations comptes clients	1 248 502	653 570		1 903 162
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 787 120	10 793 570	80 632	14 501 148
TOTAL GENERAL	383 399 057	26 472 071	250 841 201	159 031 016
Dotations et reprises d'exploitation		15 964 975	245 161 374	
Dotations et reprises financières		6 939 000		
Dotations et reprises exceptionnelles		3 568 096	5 679 827	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	Factures Non Parvenues	28 672 271,87	9 352 909,26	19 319 362,61
408110	Factures non parvenues - Groupe	18 235,35		18 235,35
408120	Fournisseurs Factures non parvenues	12 385 835,03	15 283 006,42	-2 897 171,39
408130	FAR Approvisionnement Groupe	35 843,20	2 343 507,73	-2 307 664,53
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		41 112 185,45	26 979 423,41	14 132 762,04
AUTRES DETTES				
419810	Escompte à Accorder	87 547,14	164 972,28	-77 425,14
419820	Note de Crédit à Etablir	2 361 416,85	1 842 248,01	519 168,84
468600	Charges Constatées d'avance	13 034 408,00		13 034 408,00
TOTAL AUTRES DETTES		15 483 371,99	2 007 220,29	13 476 151,70
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	Dettes Provisionnées pour Congés à Payer	6 941 282,16	6 113 113,29	828 168,87
428400	PROVISION PARTICIPATION EXERCICE	8 294 144,00	7 648 371,00	645 773,00
428600	Personnel - Autres Charges à Payer	2 790 727,21	2 668 159,47	122 567,74
428610	Personnel - Autres Charges à Payer	883 156,69	869 836,28	13 320,41
428620	Personnel - Autres Charges à Payer	7 989 396,99	7 869 311,00	120 085,99
438100	Organismes Sociaux - Charges à Payer	11 976 370,64	13 750 122,89	-1 773 752,25
438110	Organismes Sociaux - Produits à Recevoir	32 013,72	1 505,25	30 508,47
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		38 907 091,41	38 920 419,18	-13 327,77
TOTAL CHARGES A PAYER		95 502 648,85	67 907 062,88	27 595 585,97

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges Constatées d'avance	861 875,64	482 041,98	379 833,66
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		861 875,64	482 041,98	379 833,66
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	-6 806 233,21	-6 806 233,21	
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-6 806 233,21	-6 806 233,21	

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - Factures à Etablir	40 235 906,00	800 000,00	39 435 906,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		40 235 906,00	800 000,00	39 435 906,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		40 235 906,00	800 000,00	39 435 906,00

Notes sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires comprend les ventes sur nos marchés, les ventes de sous-traitance groupe net de la déduction des remises sur CA.

Le chiffre d'affaires pour la pharmacie (970 M€) représente 94% de l'activité.

La société présente en diminution du chiffre d'affaires les montants payés à l'URSSAF dans le cadre des conventions signées avec le CEPS (Comité Economique des Produits de Santé), s'agissant de montants proportionnels au CA généré par les produits correspondants. Ces remises représentent une charge nette de 402 M€ sur l'exercice 2020 contre 234 M€ sur l'exercice précédent.

Les refacturations groupe sont identifiées en "Autres produits d'activités annexes".

Résultat financier

Dividendes reçus de Lifescan pour 6 M€.

Dépréciation des titres de Lifescan pour 6.9 M€, celle-ci n'ayant plus d'activité commerciale ni salarié ; la valorisation des titres se fait selon la méthode de l'Actif Net Réévalué.

Résultat exceptionnel

- Les charges exceptionnelles de 27 M€ comprennent les provisions liées aux clients douteux (0.7 M€), des charges liées aux réorganisations et plan de départ volontaire (23.2 M€), des mises au rebut d'immobilisations (1.3 M€) et des subventions accordées (1 M€).

- Les produits exceptionnels de 29.3 M€ se composent des reprises de provisions couvrant les réorganisations (23.8 M€) et subvention reçue (5.5 M€).

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Ventes de marchandises	904 059 429	66 912 232	970 971 661	977 303 054	-0,65 %
Ventes de produits fabriqués		63 064 324	63 064 324	68 320 260	-7,69 %
Autres produits d'activités annexes	6 218	133 977 596	133 983 814	129 606 535	3,38 %
TOTAL	904 065 647	263 954 152	1 168 019 799	1 175 229 849	-0,61 %

Résultat financier						
	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Produits financiers de participations	6 474 600		6 474 600	28 027 459		28 027 459
Produits des autres valeurs mobilières et Créances de l'actifs immobilisé						
Charges d'intérêts		44 112	(44 112)		4 940	(4 940)
Résultat sur financement court terme		4 068 166	(4 068 166)		3 891 263	(3 891 263)
Résultat sur opérations de change	279 224	234 683	44 542	41 254	87 958	(46 704)
Résultat net sur opérations de placement						
Résultat sur autres opérations financières	242		242	252		252
RESULTAT FINANCIER HORS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	6 754 066	4 346 961	2 407 106	28 068 965	3 984 160	24 084 804
Dépréciations des immobilisations financières		6 939 000	(6 939 000)		2 297 000	(2 297 000)
Dépréciations des autres éléments financiers						
Transferts de charges financières						
DEPRECIATIONS FINANCIERES		6 939 000	(6 939 000)		2 297 000	(2 297 000)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES FINANCIERES						
TOTAL	6 754 066	11 285 961	(4 531 894)	28 068 965	6 281 160	21 787 804

Résultat Exceptionnel						
	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat except. sur opérations de gestion	23 570 984	22 160 133	1 410 851	141 330	7 654 672	(7 513 342)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	90 000	1 327 776	(1 237 776)		103 411	(103 411)
Résultat sur autre éléments exceptionnels						
RESULTAT EXCEPTIONNEL HORS DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	23 660 984	23 487 908	173 076	141 330	7 758 083	(7 616 753)
Dépréciation exceptionnelles		3 396 394	(3 396 394)		11 654 243	(11 654 243)
Transferts de charges exceptionnelles						
DEPRECIATIONS EXCEPTIONNELLES		3 396 394	(3 396 394)		11 654 243	(11 654 243)
PROVISIONS REGLEMENTEES		171 702	(171 702)		559 762	(559 762)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 679 827		5 679 827	4 356 432		4 356 432
TOTAL	29 340 811	27 056 005	2 284 806	4 497 762	19 972 088	(15 474 326)

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
ATU	225 687 980	
Reclassement PSE en exceptionnel	-8 952 020	
TOTAL	216 735 960	

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	58 088 768	24 551 553	33 537 215
Résultat exceptionnel à court terme	2 284 806	156 653	2 128 153
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-8 294 144		-8 294 144
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs		-7 834 721	7 834 721
RESULTAT COMPTABLE	52 079 430	16 873 485	35 205 945

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	3 301 891
TOTAL ACCROISSEMENTS	3 301 891
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	3 244 994
Participation des salariés	2 655 785
Autres	823 357
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	19 684 561
TOTAL ALLEGEMENTS	26 408 697
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-23 106 806
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	97	
Agents de maîtrise	931	
Employés et techniciens	283	
Ouvriers	20	
TOTAL	1 331	

Autres informations

Société consolidante

La société suivante établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes de la société JANSSEN CILAG sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale.

Dénomination : JOHNSON & JOHNSON CONSUMER INC.

Siège sociale : SKILLMAN 08558 – NEW JERSEY – USA

Les copies des états financiers sont disponibles à cette adresse.

Instruments de couverture

Néant.

Tableau des filiales et participations

	LIFESCAN
Capital	1.112.064 €
Capitaux propres autres que capital & résultat	788.161 €
Résultat 2020	31.446 €
Chiffre d'affaires 2020	-
Valeur brute des titres	10.012.333 €
Dépréciation des titres	9.236.000 €
Valeur nette des titres détenus	776.333 €
Pourcentage des titres détenus	65.38%
Dividendes reçus	6.474.600 €

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car il s'agit d'une rémunération individuelle. Aucune avance n'a été consentie aux dirigeants.

Honoraires des commissaires aux comptes

La charge relative aux honoraires du commissaire aux comptes relatifs à la certification des comptes 2020 s'élève à 175 500 € et la charge relative aux honoraires afférant aux autres services s'élève à 7 000 €.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement ont été comptabilisés en charge. Ils ont généré un crédit d'impôt de 6 858 176 € basé sur des dépenses d'un montant de 22 860 587 €.

Cautions bancaires

Néant.

Passif éventuel

Néant.

Entreprises liées

La société n'a pas de transaction significative avec ses parties liées conclues à des conditions hors marché.

JANSSEN-CILAG

Société par actions simplifiée au capital de 2.956.660 euros

Siège social : 1, rue Camille Desmoulins TSA 91003

92787 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9

562 033 068 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt, le 30 juin,

La société Apsis, société par actions simplifiée, au capital de 215.887.540 euros, dont le siège social est situé au 1 rue Camille Desmoulins TSA 91003, 92130 Issy-Les-Moulineaux, enregistrée sous le numéro 351 634 431 R.C.S NANTERRE, représentée par Madame Emmanuelle Quilès, en sa qualité de Présidente,

Propriétaire de la totalité des parts de la société JANSSEN-CILAG (ci-après la « Société ») et agissant en qualité d'associé unique de cette dernière (ci-après l' « Associé Unique »),

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice ont été régulièrement établis et arrêtés.

Ils ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes et lui ont été adressés dans les délais réglementaires.

Conformément aux dispositions applicables du Code du travail, ils ont également été mis à la disposition du Comité d'Entreprise, avec le Rapport du Commissaire aux Comptes, l'Ordre du jour et le texte du Projet de décisions.

Les membres du Comité d'Entreprise n'ont émis aucune observation suite à l'examen des pièces mises à leur disposition.

EQ

DECLARE avoir pris connaissance des documents suivants :

- Inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2020 et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Texte des résolutions proposées par la Présidente.

RAPPELLE qu'il est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion de la Présidente ; Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ; Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3. Montant des dépenses et charges relevant du 4 de l'article 39 du Code général des impôts ;
4. Quitus à la Présidente et à la Directrice Générale - Pharmacien Responsable ;
5. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
6. Pouvoirs.

ADOpte en conséquence les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, connaissance prise du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice de 35 205 945 euros ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

GP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, sur proposition de la Présidente,

Constate l'existence de sommes distribuables et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2020 s'élevant à un montant de 35 205 945 euros à titre de dividende distribué à l'Associé Unique et un montant de 794 055 euros en report à nouveau, ce qui porterait le solde du report à nouveau après affectation à 89 053 euros.

Le dividende à distribuer est ainsi fixé à 340,93 euros par action. Il sera mis en paiement au plus tard en septembre 2021.

Conformément à l'article 158 du Code Général des Impôts, le présent dividende n'est pas éligible à l'abattement de 40%.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué, au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action (euros)	Dividende total (euros)	Eligible à l'abattement de 40%
2019	105.595	520,86	55.000.000	Non
2018	105.595	261,85	27.650.000	Non
2017	105.595	151,52	16.000.000	Non

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts,

Constate le montant de 1.327.822 euros au titre des dépenses et charges non déductibles visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts pour l'exercice clos au 31 décembre 2020.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne **quitus** entier et sans réserve, pour leur gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, à :

- Madame Emmanuelle Quilès, en qualité de Présidente,
- Madame Florence Denonain, en qualité de Directrice Générale - Pharmacien Responsable.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique **donne tous pouvoirs** à la Présidente pour effectuer ou faire effectuer par toute personne qu'elle se substituera toutes les formalités nécessaires à la publication des résolutions qui précèdent.

Pour APSIS

Madame Emmanuelle Quilès

Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Emmanuelle Quilès', written over the printed name and title.